



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E40141

VALABLE JUSQU'AU 25/09/2027

ÉDITÉ LE

26/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Raison sociale : SANTALLIER

92 RUE ROGER FRANCOIS

94700 MAISONS-ALFORT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL B 313668972 313668972

Siret : 313 668 972 00018

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2100404-001

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 005999Q1247000/001 289189/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 005999Q1247000/001 289189/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 01 43 76 29 44

Portable : 0769742450

Fax : 01 43 76 01 31

Site Internet : <http://www.santallier.fr>

E-mail : santallier94@gmail.com

Responsabilité légale :

SANTALLIER CHRISTOPHE GÉRANT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	05/09/2023
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/09/2023
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	05/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.